9/ Laisser les usine Deshoulières sur votre droite et prendre à gauche la « Rue du Mal. Leclerc), pour rejoindre l'Avenue de Lattre de Tassigny.

10 / Tourner à gauche et prendre la première à droite direction « Lamont ». Traverser le village de Lamont, et prendre à droite un chemin jusqu'à la D 25.

11/ Prendre à droite la D 25 sur environ 300m et tourner à gauche, direction « La Chèvrerie » jusqu'à la route de « La Bussière-Aupigny ».

12/ Tourner à gauche. Après le ruisseau, prendre à droite et traverser un espace vert.

Remonter le chemin jusqu'à l'intersection de la route de « La Sebioune ».

13/ Prendre à droite, passer devant le camping « La Planche des Dames », puis à gauche « Fauboug des tanneries ». Arriver au Stop Avenue de la gare, prendre à droite puis à 100 m à Gauche, rue de la Psalette.

Arrivée Place de la Collégiale.

Office de Tourisme de la Basse-Marche

17, place de la Collégiale 87210 LE DORAT

Tél-Fax : (33) 05.55.60.76.81

E-mail : otsiledorat@orange.fr

www.tourisme-hautlimousin.com

À deux pas DE LA GARE 10 MINUTES

Plus de randonnées sur

randonnees-hautevienne.com

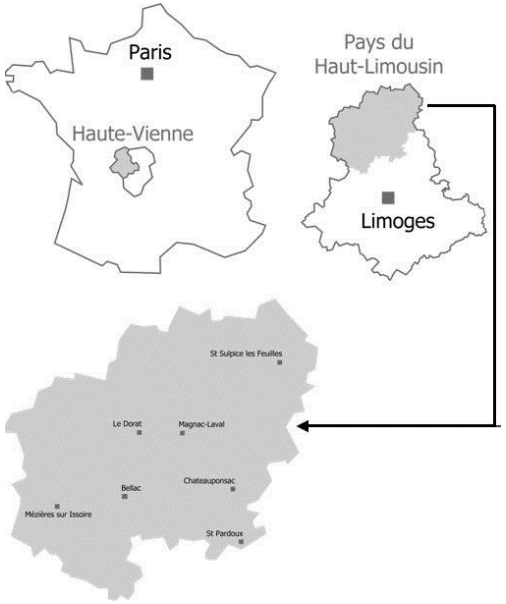

i.p.n.s ne pas jeter sur la voie publique

Les sept clochers

Distance : 8 kms

Durée: ~ 2h00

Balisage: flèche verte avec logo « marcheur »

Point de départ et d'arrivée: Office de Tourisme place de la collégiale

RÉGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

HAUTE LIMOGES VIENNE PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

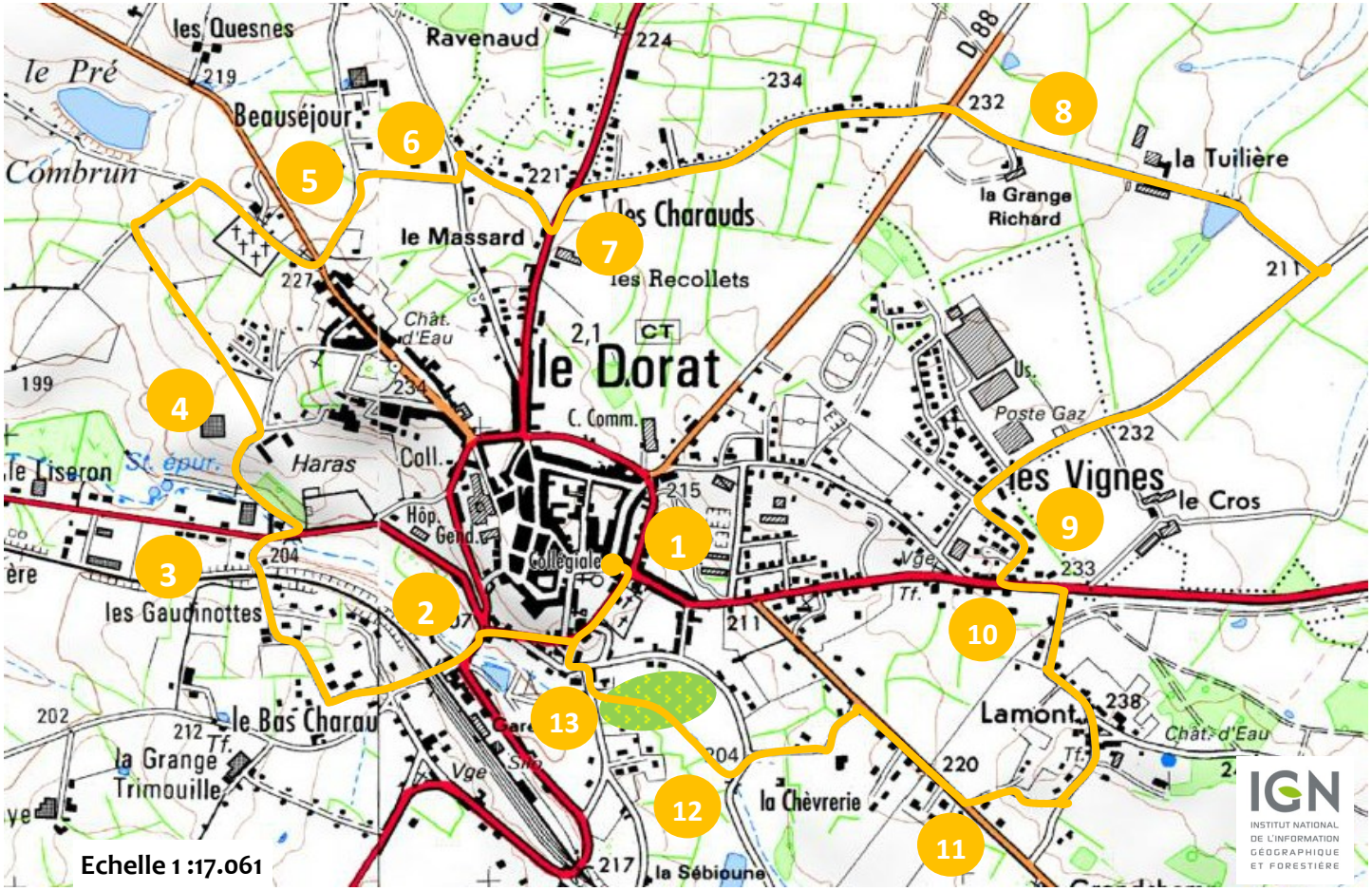

1 / Départ de l'office de tourisme, au stop, tourner à droite.

2 / Au rond-point, prendre la direction Bellac. Puis à droite, la route du Faubourg du Pont. Passer sous le pont, remonter et prendre à gauche, la voie communale n°6. Traverser le lieu-dit « les Gaudinottes ». Tourner à droite, traverser la voie de chemin de fer.

3 / Prendre à droite, la D 942 à 50m. Prendre à gauche le chemin de la Fantaisie.

4/ 100m après « les haras », prendre à gauche pour longer le lotissement du Courtoison. Tourner à droite et à 100m de nouveau à droite.

5/ A la croix, traverser la route D4 et prendre le chemin du Beauséjour. Prendre la première route à droite pour aboutir sur la route de Saint-Cloud.

6/ A l'intersection, prendre à gauche puis quelques mètres plus loin à droite sur la D 675 (route du Blanc).

7/ Tourner à gauche puis remonter sur quelques mètres pour ensuite prendre à droite la voie qui mène à la D 88.

8/ Traverser la D88 puis prendre la direction de La Tuilière. Continuer jusqu'à la route de Dinsac.

Tourner à droite en direction du Dorat.

Légende

Itinéraire « Les 7 clochers »

9 Etapes du circuit

Prairie humide de la Providence